



Pour une mobilité
d'avenir



pro natura
Fribourg - Freiburg



WWF Fribourg

Rte de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 424 96 93

info@wwf-fr.ch

www.wwf-fr.ch

Fribourg, le 31 janvier 2018

Plan directeur cantonal: la nature à mieux protéger, des ressources à ménager et des transports à valoriser

Les sections fribourgeoises de Pro Natura, du WWF et de l'ATE ont fait part de leur position quant à la révision du Plan directeur cantonal (PDCant). Le Canton a fixé les bases pour permettre à 150'000 nouvelles personnes de s'installer sur le territoire. Le PDCant prévoit dès lors une extension des zones à bâtir, le développement du réseau routier et des installations lourdes de tourisme et loisirs. Les ONG proposent des améliorations afin d'assurer la protection des régions et de la nature fribourgeoise ainsi que la qualité de vie de ses habitant-e-s.

Les sections fribourgeoises de Pro Natura, du WWF et de l'ATE constatent qu'il est important de rester attentif afin que l'aménagement du territoire cantonal ne se fasse pas au détriment des beautés régionales, des trésors écologiques, des ressources naturelles et de la santé des habitant-e-s. Les ONG synthétisent ci-dessous leur prise de position en développant les aspects liés à la nature, aux ressources et à la mobilité. Une liste détaillée des lacunes et des améliorations est annexée au communiqué.

Protection de la biodiversité négligée

Le PDCant ne prévoit pas de critères écologiques pour délimiter les nouvelles zones à bâtir: celles-ci pourront être réalisées à proximité de biotopes protégés, de ruisseaux ou de boisements qu'il faudrait au contraire préserver. Nous attendons une adaptation du PDCant pour en tenir compte. De nombreux projets d'infrastructures touristiques et de production d'énergie sont inscrits au PDCant: la région des Préalpes qui abrite une faune et un paysage unique serait grièvement touchée, ce à quoi nous nous opposons. L'intérêt commun devrait au contraire susciter la création de nouvelles réserves naturelles ou leur agrandissement et viser à l'amélioration de l'infrastructure écologique (corridors à faune, biotopes relais, zones tampon, etc.). Nous proposons des mesures concrètes à ce sujet.

Forte pression sur les ressources

Le PDCant ne vise pas suffisamment la densification des zones à bâtir existantes et prévoit la création de nouvelles zones à bâtir sur de très grandes surfaces (1'000 ha). Cela induit une forte imperméabilisation des sols contraire au bon fonctionnement des cycles naturels. Le PDCant ne prévoit pas de critères pour assurer une densification de qualité qui devrait réduire le trafic motorisé et renforcer l'attrait des espaces de vie et de travail par la création d'espaces verts et libres destinés aux loisirs et aux contacts de la population avec la nature. Une densification de qualité diminue les impacts du réchauffement climatique, problématique d'ailleurs totalement ignorée par le PDCant malgré les enjeux de taille pour les deux prochaines décennies. Il est en effet reconnu qu'afin de faire face à l'augmentation de la fréquence des périodes de chaleur, il faut de plus en plus conserver des espaces verts pouvant servir d'îlots de fraîcheur. Par ailleurs, l'extension des domaines skiables se trouvant en dessous de 1700 mètres d'altitude demandera à court terme davantage d'enneigement artificiel, gourmand en eau et énergie. Les ressources fribourgeoises devraient être valorisées et non pas gaspillées.



Pour une mobilité
d'avenir



pro natura
Fribourg - Freiburg



WWF Fribourg

Rte de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 424 96 93

info@wwf-fr.ch

www.wwf-fr.ch

Une mobilité avant-gardiste et multimodale

Nous saluons l'introduction du principe qui relie la densification à la qualité de desserte en transports publics et en mobilité douce. Ce principe doit être concrétisé et nous avons fait des propositions concrètes dans ce sens. Concernant les activités de tourisme et de loisir, nous jugeons nécessaire de garantir des niveaux minimaux de desserte en transports publics et en mobilité douce. Nous sommes globalement favorables aux développements des gares et défavorables aux projets routiers qui devraient être tributaires de mesures pour le transfert modal vers la mobilité douce et le transport public. Les effets conjoints de ces projets routiers et des mesures de compensation doivent être analysés dans une étude de mobilité.

Cordialement,

Nicole Camponovo
Secrétaire régionale
WWF Fribourg
076 588 14 00

Luca Maillard
Chargé d'affaires
Pro Natura Fribourg
076 322 35 58

Prisca Vythelingum
Secrétaire générale
ATE Fribourg
079 559 10 40



Pour une mobilité
d'avenir



Fribourg - Freiburg

WWF Fribourg

Rte de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 424 96 93

info@wwf-fr.ch

www.wwf-fr.ch

Liste des points omis dans le PDC

1. Lacunes en matière de protection de la nature

- Aucun critère écologique n'a été utilisé dans les règles pour délimiter le territoire d'urbanisation ou l'implantation de projets: ceux-ci se trouvent parfois à proximité immédiate de valeurs naturelles sans respecter une distance tampon (par ex. à Montilier en bordure de la forêt alluviale du Chablais);
- La mobilité de la faune est péjorée notamment par l'extension du territoire d'urbanisation ou de projets sur des corridors à faune (par ex. serres à Sugiez), la création de nouvelles liaisons (par ex. Marly-Matran) ou encore l'augmentation du trafic routier au détriment des transports publics;
- La préservation de la biodiversité en milieu urbain n'est pas traitée alors qu'il s'agit d'un objectif principal de la Stratégie Biodiversité Suisse;
- Il faudrait exclure l'implantation d'installation de tourisme ou de loisir au sein de sites ou biotopes d'importance fédérale;
- Il faudrait exclure les installations de production d'électricité de petite envergure dans des biotopes d'importance cantonale;
- Le PDCant devrait envisager l'agrandissement de réserves naturelles existantes, par ex. celle du Vanil Noir ou du Lac de la Gruyère à Broc ;
- Il devrait inventorier et promouvoir les biotopes relais et intégrer les grands projets de passages à faune;
- Il devrait délimiter de nouvelles réserves forestières et créer de nouvelles zones de tranquillité;
- Le PDCant devrait promouvoir des mesures d'amélioration paysagère à moyenne échelle (vergers, espaces verts, boisements, etc.).

2. Protection des ressources naturelles

- Des projets touristiques ou de loisir sont démultipliés à travers tout le canton (par ex. le VTT de descente) en augmentant la pression sur la nature et le paysage; des projets d'envergure ne sont pas toujours regroupés dans les pôles touristiques (par ex. vague artificielle); aucun nouveau projet de tourisme et loisir ne devrait être intégré au PDCant avant l'élaboration d'une stratégie cantonale sur cette thématique;
- Plus d'une dizaine de nouvelles pistes de ski et de remontées mécaniques sont prévues dans le PDCant, induisant une forte pression sur la faune, sans qu'une justification d'un réel besoin ne soit exprimé. Par ailleurs, le développement de l'enneigement artificiel est prévu pour presque chaque station du canton, ce qui est contraire aux objectifs de sobriété énergétique et de développement durable du canton, ainsi que complètement aberrant en référence aux projections de l'Office fédéral de l'environnement concernant les zones touristiques hivernales;
- Les dérangements induits par le développement de nouvelles zones d'activités, de projets de production d'énergie ou d'infrastructures touristiques ne sont pas pris en compte de façon régionale ou synthétique;
- Le Canton de Fribourg occupe en moyenne environ 550 m² de terrain à des fins d'habitat et d'infrastructure, alors que la moyenne suisse devrait s'élever à 400 m². Cet



Pour une mobilité
d'avenir



pro natura
Fribourg - Freiburg



WWF Fribourg

Rte de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 424 96 93

info@wwf-fr.ch

www.wwf-fr.ch

indicateur arrive même à 728 m² pour le district de la Broye et à 670 m² pour le district de la Glâne. Le sol n'est dès lors pas suffisamment préservé;

- Le PDCant impose un IBUS de 1 pour les nouvelles zones à bâtir, néanmoins ne donne aucun critère pour densifier les zones à bâtir existantes (transformation ou agrandissement des bâtiments existants) ou des critères de qualité;
- Intégrer des mesures de priorisation des secteurs à dézoner en fonction de leur potentiel écologique;
- La problématique du réchauffement climatique a été complètement ignorée alors que le climat est un des enjeux principaux des prochaines décennies et les adaptations devront également passer par des mesures en lien avec le développement territoriale comme d'ailleurs préconisé par la Confédération;
- La perméabilisation du sol n'est pas abordée. Sont notamment considérées comme imperméabilisées les surfaces couvertes de bâtiments ou de routes. Lorsqu'il est imperméabilisé, le sol perd sa fonction naturelle d'espace vital, de réservoir et de filtre ainsi que sa capacité à transformer et à éliminer des substances;
- Intégrer tous les projets de revitalisation de cours d'eau prévus pour les vingt prochaines années, conformément à la planification cantonale.

3. Proposition de mesures en faveur des transports publics et de la mobilité douce

- Concrétiser le lien entre desserte TP et densification;
- Définir un lien entre la desserte en TP et les besoins en places de stationnements;
- Définir un niveau de desserte TP et MD nécessaire à la création et au développement de zones de loisir et de détente;
- Les effets des projets routiers autour de l'agglomération de Fribourg doivent impérativement être analysés de façon globale;
- Les projets routiers doivent être tributaires de mesures qui encouragent le transfert modal vers les TP et la MD. Les effets conjoints de la route et des mesures de compensation doivent être analysés dans une étude de mobilité.
- Le développement des zones stratégiques doit se faire en priorité dans les zones bien desservies en transport public.